

Indications de service.

my

Principales indications conventionnelles.

| | | | |
|--------------------------------|--------|------------------------------|----|
| Expres payé x (kilomètres).. | XP x | Accusé de réception..... | PG |
| Réponse payée..... | RP | Remettre en mains propres... | MP |
| Télégramme collationné..... | TC | Remettre contre reçu..... | AR |
| Remettre pendant le jour.... | J | Remettre ouvert..... | RO |

N°

Timbre à date



Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans les télégrammes provenant de pays appartenant au régime extra-européen, le numéro d'ordre peut être omis.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

500 bleu (182.)

N° 701. [Anc. 324 bis.]

Pour _____ de _____ No _____ Mots _____ Dépôt le _____, à _____ h. _____ m. du _____

NANCY 5021 16 8 13H42 =

= INCERTAIN POUVOIR ACCEPTER SÉDUISANTE PROPOSITION VOUS
 PRIE NÉGOCIER LIBREMENT LETTRE SUIT = GENY



ADMINISTRATION DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES.

TÉLÉGRAMME.

La remise est gratuite.

Le facteur de ... il est chargé de recouvrer une taxe.

SAEILLES 14

SÉGUILLAUME PARIS

120

A DÉCHIRER.

TÉLÉGRAMME.

La remise est gratuite.

Le facteur de

il est chargé de recouvrer une taxe.

SALEILLES 14

SÉGUILLAUME PARIS

73
120

..... A DÉCHIRER.

ADMINISTRATION DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

